

# **SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE "COMMUNAUTÉ DU BÉTHUNOIS"**

\*\*\*\*\*

## **DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**

\*\*\*\*\*

### **COMITÉ SYNDICAL**

#### **SÉANCE DU MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2024 À 19 h 00**

Nombre de délégués : 136

Date de la convocation et  
d'affichage : 12 décembre 2024

Présents à la séance : 80

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt quatre, le dix huit décembre à 19 h 00, le Comité Syndical de la "Communauté du Béthunois", s'est assemblé en Salle Olof Palme, à BETHUNE, sous la présidence de Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, Président du SIVOM de la Communauté du Béthunois, suivant convocation faite le 12 décembre 2024.

#### Étaient présents :

HENNEBELLE André (Allouagne), LANVIN Patrick (Allouagne), BERRIER Philibert (Auchel), GORKA Liliane (Auchel), DIERS Véronique (Auchel), BOY Serge (Auchel), DERLIQUE Martine (Auchel), CARRE Nicolas (Auchel), KUBIAK Brigitte (Auchel), PETIT Daniel (Auchel), BOULART Annie (Béthune), GIBSON Pierre-Emmanuel (Béthune), LOISEAU Ginette (Béthune), BARRE Bertrand (Béthune), ELAZOUZI Hakim (Béthune), DOUALLE Christophe (Béthune), CORDONNIER Francis (Béthune), PERRIN Patrick (Béthune), BERROYER Béatrice (Béthune), SCALONE Jean-Pascal (Béthune), JEVTOVIC Zoran (Béthune), BREUVART PETITPAS Marie-Jeanne (Béthune), PHILIS Josette (Béthune), SOLHEID Hervé (Béthune), HARFAUX HAELEWYN Catherine (Béthune), DELESTREZ Patrick (Béthune), GOTTRAND Catherine (Béthune), DEKEYSER Fernand (Béthune), LEFEBVRE Nadine (Beuvry), FIGENWALD Arnaud (Beuvry), VANBERGUE Marie-Cécile (Beuvry), LETOMBE Christophe (Beuvry), BEAUVOIS Pierre (Beuvry), VAMBRE Laurence (Beuvry), GIBON Monique (Beuvry), NASPINSKI Annie (Beuvry), MASSART Yvon (Chocques), TURBERT Sandra (Chocques), BEUGIN Francis (Chocques), GOLLIOT Jérôme (Drouvin-le-Marais), DECOURCELLE Catherine (Drouvin-le-Marais), MULLET Rosemonde (Ecquedecques), ALTIER Nathalie (Ecquedecques), DOUVRY Jean-Marie (Festubert), QUENIART Damien (Festubert), OGIEZ Gérard (Fouquereuil), BILLET Guy (Fouquereuil), DUBY Sophie (Fouquières-lez-Béthune), WYNNE Pierre (Fouquières-lez-Béthune), DELORY Bertrand (Gonnehem), DUPLOUY Pierre (Gonnehem), VAAST Stephan (Gosnay), BOURBON Guy (Gosnay), CARAMIAUX Jean-Marie (Hersin-

Coupigny), DESCAMPS Nicolas (Hersin-Coupigny), FONTAINE Laurent (Hersin-Coupigny), LECOMPTE Monique (Hersin-Coupigny), FAVIER Simon (Hersin-Coupigny), POIRET Thérèse (Hersin-Coupigny), MONVOISIN Josianne (Hinges), JOMBART Simon (Hinges), DISSAUX Frédéric (Labourse), DELANNOY Alain (Lapugny), GOFFART Jeannine (Lapugny), VEREECQUE Anne-Marie (Lapugny), SZCZEPANIAK Caroline (Marles-les-Mines), GOZET-KONIECZNY Annette (Marles-les-Mines), COUPET Marie-Noëlle (Sailly-Labourse), KUBINOWSKI Sylvie (Sailly-Labourse), TOROK Gilbert (Sailly-Labourse), HAPPIETTE Jean (Sains-en-Gohelle), VOLCKAERT Véronique (Sains-en-Gohelle), AVIEZ Cathy (Sains-en-Gohelle), TRANAIN Dorise (Sains-en-Gohelle), JURCZYK Jean-François (Vaudricourt), FLORCZYK Patrice (Vendin-lez-Béthune), CHRETIEN Bruno (Verquigneul), MAGNIER Alain (Verquin), DELAHAYE Joël (Verquin), CODRON Jean-Luc (Verquin)

Ont donné pouvoir :

GACQUERRE Olivier donne pouvoir à CORDONNIER Francis, BRIGE Corentin donne pouvoir à ELAZOUZI Hakim, CHOCHOI Mélinda donne pouvoir à PERRIN Patrick, KWARTNIK Pierre donne pouvoir à GIBSON Pierre-Emmanuel, BEIGNIER Ingrid donne pouvoir à LOISEAU Ginette, BAUDET Tommy donne pouvoir à LEFEBVRE Nadine, MALBRANQUE Gérard donne pouvoir à DELORY Bertrand, MASSARD Pascal donne pouvoir à BARRE Bertrand, SAUVAGE Martine donne pouvoir à LECOMPTE Monique, CARLUS Annie donne pouvoir à HAPPIETTE Jean

Etaient Absents Excusés :

GOUILLART Pascale, VIVIEN Michel, DUCROCQ Marie-Rose, BLASZCZYK Laure, CAPELLE Virginie, DANTEC Philippe, DELBARRE Guillaume, ROUSSEL Philippe, LECOMTE Maurice, WATEL Sandrine, LEFEBVRE Valérie, BERTIER Jacky, GREVET Jean-Christophe, PRUVOST Bernard, COQUERELLE Alain, DAILLES Alain, DELANNOY Marie-Josèphe, SEKULA Roseline, COUVILLERS-OBOEUF Sandrine, LAISNE Philippe, SZYMKOWIAK-BLASCHKE Virginie, MARCELLAK Serge, URBANSKI Chantal, HOBERG André, SWITALSKI Jacques, NOREL Francis, ANTKOWIAK Corinne, JASKULSKI Christine, BLONDEL Dominique, DOMART Sylvie, GAYOT Romain, GODART Céline, BACLET Charline, CARPENTIER Arnaud, HERNU Stéphane, RABEHI Dimitri, DUCARIN Philippe, DUCLOY Nadine, JOLY Monique, DEBAILLEUL Philippe, MEYFROIDT Sylvie, DUFLOS Jacky, BASSOM Françoise, GROUX Jean-Marc, HOLVOET Marie-Pierre, BERTOUX Maryse, WACH Patricia, DENIS Charline, POIRE Laurent, LAVERSIN Corinne, SCAILLIEREZ Philippe, CARON Annick, HENNEBELLE Dominique, CZECH Christelle, FOMBELLE Rémi, TASSEZ Thierry.

Monsieur Jean HAPPIETTE, délégué(e) de la commune de Sains-en-Gohelle, ayant été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, les a acceptées.

Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, ouvre la séance.

## Délibération n°DCS\_2024\_084

**Comité Syndical du 18 décembre 2024**  
**Al,Cs,Ees,Es,Fl,Fs,Gm,Gy,Hs,Le,Ly,Om,Sy,**  
**Vt,Ve,Vl,Vn**

**Code service : 300**

### COMPETENCES VERTES - INTERVENTIONS SPECIFIQUES - TARIFS

Les tarifs de la délibération «CENTRE TECHNIQUE - INTERVENTION DU PERSONNEL ET UTILISATION MATÉRIEL - TARIFS » s'appliquent pour les réalisations de l'ensemble des compétences du Pôle des Services Techniques.

Toutefois, les services en charge des compétences Entretien des Terrains sportifs, Espaces Verts et Entretien des Friches, sont sollicités pour la réalisation d'interventions spécifiques pour lesquelles il convient d'établir une tarification distincte.

Suite à l'avis favorable de la commission équipement et environnement du 27 novembre 2024 et de la commission administration générale, planification et finances du 11 décembre 2024,

Monsieur le Président invite le Comité Syndical à fixer les tarifs hors taxes applicables comme suit, à compter du 1er janvier 2025 :

#### 1 - ENTRETIEN DES TERRAINS SPORTIFS

Le coût annuel d'entretien des terrains est fixé à :

- Terrain d'honneur : 21 000 €
- Plus-value pour tontes : 8 000 € ( pour une période estimée à 20 semaines selon conditions météorologiques)
- Terrain d'entraînement : 16 000 €
- Aire de jeux : 5 000 €

**2 – MATÉRIELS SPÉCIFIQUES**

<b>Petit matériel</b>	<b>Unité</b>	<b>Tarif</b>
Tondeuse 53 cm	Heure	8,00€
Débroussailleuse	Heure	7,00€
Taille Haies	Heure	5,00€
Tronçonneuse	Heure	5,00€
Souffleur	Heure	6,00€
Débroussailleuse à fléaux 80 cm sur roue	Heure	27,00€
Traceur pour peinture stade	Heure	20,00€
Petit matériel pour tonte	Jour	117,00€
Petit matériel pour élagage ou taille	Jour	86,00€
Petit matériel pour fauchage	Jour	200,00€
Engazonneuse	Jour	90,00€

<b>Gros matériel</b>	<b>Unité</b>	<b>Tarif</b>
Tondeuse 38 CV	Heure	34,00€
Tondeuse 38 CV avec tondobroyeur ou scarificateur	Heure	46,00€
Tracteur seul	Heure	51,00€
Tracteur + bras de fourche	Heure	68,00€
Tracteur + lamier	Heure	63,00€
Broyeur de branche	Heure	34,00€
Tondeuse 38 CV	Jour	200,00€
Tondeuse 38 CV avec tondobroyeur ou scarificateur	Jour	276,00€
Tracteur seul	Jour	302,00€
Tracteur équipé pour fauchage	Jour	406,00€
Tracteur + tondobroyeur	Jour	374,00€
Tracteur + lamier	Jour	374,00€
Broyeur de branche	Jour	203,00€
Brosse stade + tracteur	Jour	57,00€

**3 – PRESTATIONS SPÉCIFIQUES**

<b>Intervention</b>	<b>Unité</b>	<b>Tarif</b>
Prestation de désherbage à la herse mécanique (allée, parking , schiste)	1/2 journée	350,00€
Carottage	Unité (pour 1 terrain de sport)	1 500,00€
Vertidrain	Unité (pour 1 terrain de sport)	1 500,00€
Tracteur + Sableuse (sans sable)	Unité (pour 1 terrain de sport)	500,00€
Tracteur + Rouleau	Unité (pour 1 terrain de sport)	400,00€

**4- COEFFICIENT SUR ACHAT DE MATÉRIAUX ET SERVICES**

Coefficient appliqué sur la fourniture des pièces, achat de matériaux et services inhérents à l'intervention pour la prise en compte de l'élaboration et du suivi des commandes	1,10
---	------

La réalisation des différentes interventions donnera lieu à l'établissement d'une proposition d'appel à participation préalable.

Les sommes dues feront l'objet d'un titre de recette accompagné d'un état justificatif (hors prestation interne) ou déduites de la participation annuelle versée par la commune.

Les recettes seront imputées suivant le type de prestations à l'article 704 du budget principal.

**ADOPTÉ**

Fait en séance les jours, mois et an que dessus  
 "Suivent les signatures"  
 Pour extrait conforme

